

CONVOCA TION

Mesdames, Messieurs, Cher.e.s collègues,

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le :

Jeudi 28 septembre 2023 à 18h30

Lieu de la séance : **Foyer de la commune historique de Vérargues.**

(Selon le 1 de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 et selon la déclaration faite auprès de M. le Préfet)

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
2. Compte-rendu des décisions prises depuis la séance du conseil municipal en date du 10 juillet 2023
3. Adhésion et transfert de la compétence « Maîtrise de la demande en énergie » : programme gestion en énergies partagée (GEP)
4. Avenant à la convention de concours technique vigifoncier avec la Safer
5. Rapport d'activité 2022 de la CCPL
6. Taxe foncière sur les propriétés non bâties – Dégrèvement des parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs
7. Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale
8. Modification du règlement intérieur de l'accueil de loisirs périscolaire de la commune déléguée de Saint Christol – Avenant n°3
9. Informations diverses

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Jean-Jacques ESTEBAN

